

Force de frappe et opérations extérieures

Armée de l'Air

C'est avec le retour au pouvoir du général de Gaulle que la France se dote de l'arme atomique. Responsable de la mission de frappe nucléaire stratégique, l'armée de l'air s'équipe, dès 1963, d'un vecteur aérien piloté, le Mirage IV A, dont la première unité est déclarée opérationnelle le 1er octobre 1964. Cette nouvelle responsabilité lui impose une vaste réorganisation qui aboutit à la constitution de grands commandements d'emploi spécialisés.

Le commandement des forces aériennes stratégiques (CFAS) voit ainsi le jour en janvier 1964, tandis que sont créés le commandement du transport aérien militaire (COTAM), le commandement du génie de l'air (CGA), le commandement des transmissions de l'air (CTAA), le commandement des écoles de l'air (CEAA). Enfin, apparaît en juillet 1965 la FATac-1re RA, fusion de la 1re région aérienne et du commandement des forces aériennes tactiques. Les décennies soixante, soixante-dix et quatre-vingts sont par ailleurs marquées par la participation de l'armée de l'air à une série d'interventions extérieures au profit d'états ou d'organisations internationales, telles les opérations Lamantin en 1977, Manta en 1983 ou Épervier en 1986.

1963 Échanges et mémoire



Rencontre entre des élèves officiers français et allemands aux Invalides le 25 janvier 1963. Trois jours plus tôt, le président Charles de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer ont signé le traité d'amitié et de coopération franco-allemande, dit Traité de l'Élysée, marquant le rapprochement entre la France et l'Allemagne, y compris dans le domaine militaire.

1964 À l'heure de l'atome



Outil de l'indépendance nationale, le commandement des forces aériennes stratégiques (CFAS) est créé le 14 janvier 1964, succédant au commandement aérien stratégique mis en place le 20 février 1962. Le général Philippe Maurin en est le premier commandant. Les FAS, dont le poste de commandement est implanté à Taverny, mettent en œuvre le bombardier Dassault Mirage IV A, premier vecteur nucléaire stratégique français, et l'avion-ravitailleur Boeing C-135F, qui apporte au premier l'autonomie nécessaire pour atteindre ses objectifs potentiels. Ce binôme bombardier-ravitailleur est photographié en mai 1964, à Mont-de-Marsan.

1965 CAFDA ET FATAC : de la détection... ..à l'intervention



Installées sur le sommet du Mont Agel, les antennes radars du centre de détection et de contrôle 5/943, en février 1965, avant l'installation d'un radar bidimensionnel, puis au début des années soixante-dix, d'un radar tridimensionnel Palmier Ce CDC, qui relève de la base aérienne 943 de Nice-Roquebrune Cap-Martin, assure la défense aérienne du sud-est de la France et de la façade méditerranéenne.

1966 Opération « Tamouré »



Postcombustion allumée, le Mirage IV A n°9 emportant une arme nucléaire ANM-21, s'apprête à décoller. Après plusieurs semaines de préparation, le commandant Dubroca, pilote, et le capitaine Caubert, navigateur, s'envolent du terrain de Hao à 4 h 31, heure locale. Ils larguent à 5 h 04, au-dessus de l'atoll de Mururoa, leur charge qui explose une minute plus tard.

1967 L'armée de l'air recrute



Aboutissement d'un rêve ou début d'une carrière : les Fouga Magister de la Patrouille de France survolant le bâtiment des études de l'École de l'air à Salon-de-Provence.

1968 Le transport aérien militaire



Un Transall C160 de la 61e escadre de transport à Orléans-Bricy, le 14 juillet 1968. Conçu et construit par le consortium franco-allemand Transport Allianz, constitué des firmes Nord-Aviation, Weser Flugzeugbau et Hamburger Flugzeugbau, le Transall vole pour la première fois en 1963 et entre en service le 22 novembre 1967, à l'escadron de transport 1/61 « Touraine ». Destiné à remplacer le Noratlas, il est conçu pour acheminer des troupes aéroportées, parachuter de charges lourdes, approvisionner des unités combattantes et assurer des évacuations sanitaires. Il est capable de déposer sur des terrains sommairement aménagés des troupes et leur matériel.

1969 Sous le drapeau de l'armée de l'air



Présentation au drapeau de jeunes recrues du contingent 69/1 sur la base aérienne 117 à Paris, le 14 février 1969. Affectés à l'issue d'un mois d'instruction sur les bases aériennes, les appelés du contingent participent pleinement aux missions de l'armée de l'air.

1970 En Afrique



Survolant le port de Djibouti, un Noratlas du groupe aérien mixte d'outre-mer (GAMOM) 88, au début des années soixante-dix. À leur indépendance, la majorité des nouveaux États africains signe des accords bilatéraux de défense avec la France. Certains états optent pour une participation française à la formation de leur force aérienne naissante, grâce à quelques dizaines de militaires intégrés dans les formations nationales. D'autres autorisent l'implantation de bases aériennes où stationne l'armée de l'air. C'est le cas de la BA 188 de Djibouti sur le territoire français des Afars et Issas, de la BA 181 d'Ivato à Madagascar, de la BA 172 de Fort-Lamy au Tchad et de la BA 160 de Dakar-Yoff au Sénégal.

1971 Sous le plateau d'Albion



En respectant scrupuleusement les consignes spéciales de sécurité, les techniciens du dépôt atelier de munitions spéciales (DAMS) procèdent à la mise en silo d'une charge SSBS. Les

pompier de la section de sécurité incendie et sauvetage du 1er groupement de missiles stratégiques sont prêts à intervenir.

1972 Quelques spécialités de l'armée de l'air



Scène du contrôle local aérien de la base aérienne 110 de Creil dans les années soixante-dix. Les contrôleurs aériens du CLA assurent la veille et la gestion des mouvements aériens sur la base aérienne, autant visuellement que grâce aux moyens électroniques.

1973 Jaguar et Mirage de la force aérienne tactique



Un Dassault Mirage III E de l'escadron de chasse 2/4 « La Fayette », équipé d'une arme nucléaire tactique AN-52, probablement inerte, en zone d'alerte sur la base aérienne de Luxeuil. La 4e escadre de chasse est la première de l'armée de l'air à assurer la mission de frappe nucléaire pré-stratégique, dite « d'ultime avertissement ». Le 28 août 1973, lors de l'opération Tamara, le lieutenant-colonel Copel du « La Fayette », à bord d'un Mirage III E, effectue un tir réel d'une arme AN-52 sur l'atoll de Mururoa.

1974 Nouveaux moyens pour la défense aérienne



Une batterie de missiles Crotale en cours d'évaluation à Mont-de-Marsan, en juillet 1974. Ce système de défense antiaérien est composé d'une unité d'acquisition et d'unités de tir. Pour la protection à basse altitude de ses bases aériennes, tâche un temps abandonnée après la dissolution de l'artillerie de l'air en 1957, l'armée de l'air se dote, à partir du milieu des années soixante-dix, de batteries de missiles sol-air Crotale et de canons antiaériens.

1975 Les forces aériennes stratégiques en alerte



Situé à 50 mètres sous terre, le centre d'opérations des forces aériennes stratégiques (COFAS), surnommé la « cuve », est situé à Taverny. C'est le poste de commandement opérationnel du général commandant les FAS, placé directement sous les ordres du président de la République. Un PC identique est implanté à Lyon Mont-Verdun. Les liaisons entre le COFAS et le pouvoir politique, d'une part, et les unités dotées de l'armement nucléaire, d'autre part, sont assurées par plusieurs réseaux de transmissions.

1976 Dans les écoles de l'armée de l'air



Après la promulgation du décret n° 73-329 du 23 mars 1973 portant sur le statut particulier des corps féminins des armées, l'école interarmées du personnel militaire féminin (EIPMF) est implantée sur l'ancienne base aérienne de Caen-Carpique. La vocation de cette école est la formation de base des élèves officiers et sous-officiers au travers d'un cours commun, puis une spécialisation en fonction de leur arme d'affectation. On voit ici une des élèves s'exerçant au tir.

1977 Nouvelles opérations en Afrique



Dès sa mise en service en unité, le SEPECAT Jaguar est déployé en Afrique. Ainsi, du 4 au 10 décembre 1976, dans le cadre des exercices de déploiement de la composante air des forces d'intervention (CAFI) du 2e CATac (relevant de la FATac-1re RA), des SEPECAT Jaguar de la 11e escadre de chasse, assistés d'un C-135 F des FAS, rallient Abidjan (Côte d'Ivoire) pour participer à Abijag III. Dès la fin des années soixante, des F-100 Super Sabre de la 11e EC avaient ouvert la voie aux Jaguar à l'occasion de déploiements similaires, lors desquels les chasseurs-bombardiers sont ravitaillés en vol.

1978 Entre Est et Ouest



Répondant à une visite de l'escadron de chasse 2/30 « Normandie-Niemen » en URSS, en juillet 1977, des Mikoyan-i-Gourevitch MiG 23 ML, arrivant de la base de Kubinka, se posent sur la base aérienne 112 « Marin la Meslée » de Reims, le 4 septembre 1978. Symbole des liens historiques qui unissent étroitement les deux forces aériennes, ces échanges n'ont pas cessé depuis lors.

1979 Le Transport au service de tous



Le centre d'instruction des équipages du transport (CIET) assure une double mission lors de son détachement sur l'île de Saint-Pierre-et-Miquelon. Formant en priorité les équipages de transport au vol transocéanique, il assure aussi le ravitaillement en denrées alimentaires non congelées de la population insulaire.

1980 L'entraînement en continu



Les activités d'une section de sécurité incendie et de sauvetage (SSIS) sont triples : lutte contre les feux de cellules, les feux d'installations et les produits dangereux ou corrosifs ; entraînement et instruction de son personnel spécialiste ; enfin, instruction du personnel de la base aérienne à la prévention et à l'emploi des matériels. Pour ce faire, des incendies sont déclenchés afin de simuler des conditions d'intervention réelles.

1981 Avant et après une mission



Des armuriers ou « Pétafs » fixent un missile air-air Matra Super 530F, à guidage électromagnétique semi-actif, sur un Dassault Mirage F1C de l'escadron de chasse 2/12 « Picardie ».

1982 L'armée de l'air sur le papier



Conformément à la loi sur les archives, le service historique de l'armée de l'air collecte les archives produites par les unités et services pour en assurer leur conservation. De plus, il reçoit des legs ou des dons de la part de particuliers afin d'enrichir ses collections et recueille des témoignages oraux auprès des différents acteurs de l'histoire de l'aviation militaire. La loi fixe le cadre juridique de la communication des archives publiques.

1983 Opération « Manta »



Un Dassault Mirage F1 C-200 décolle du terrain de N'Djamena pour une mission de défense aérienne. Dès le début de Manta, des Mirage F-1 C de l'EC 1/5 « Vendée » sont déployés au Tchad. Ravitaillables en vol, ces appareils du CAFDA opèrent conjointement avec les Jaguar de la FATac.

1984 L'armée de l'air a 50 ans



Armés de missiles air-air Matra R550 Magic et Super 530F, deux Mirage 2000 C de l'escadron de chasse 1/2 « Cigognes ». En juillet 1984, la 2e escadre de chasse de Dijon est la première à recevoir ce nouveau chasseur dont la silhouette évoque celle du Mirage III. C'est en fait un appareil d'une nouvelle génération, le premier avion de combat de l'armée de l'air à être pourvu de commandes de vol électriques. Les premiers Mirage 2000 monoplaces et biplaces sont équipés d'un réacteur M53-5 et d'un radar Doppler multi-fonctions (RDM), les suivants étant équipés d'un réacteur M53-P2 plus puissant et d'un radar Doppler à impulsion (RDI) qui, associé au missile Super 530D, leur confèrent une pleine capacité de repérage et de tir vers le bas.

1985 Le transport entre continuité et modernité



Complétant les moyens de renseignements du dispositif Manta, un Noratlas de l'ET 2/63 « Vercors » effectue des reconnaissances à vue, à basse altitude, en embarquant un opérateur photographique. Deux fusiliers-commandos de l'air complètent l'équipage pour renforcer sa sécurité, en cas d'atterrissage inopiné.

1986 Opération « Épervier »



Ici, dans le ciel lorrain, un SEPECAT Jaguar revêtu d'un camouflage « désert » est armé dans la même configuration (bombes anti-pistes BAP 100) que celle employée pour attaquer le terrain de Ouadi Doum.

1987 Les vecteurs de la dissuasion



Décollage assisté par fusées JATO d'un Mirage IV du « Gascogne » en configuration lourde à Mont-de-Marsan. Ces fusées à poudre fournissent une poussée additionnelle de cinq tonnes et permettent d'opérer à partir de pistes courtes ou par forte température. La bombe atomique visible sous l'appareil est une maquette très fidèle, pour restituer les conditions réelles d'un décollage en alerte opérationnelle.

1988 L'ère du Mirage 2000 nucléaire



Un Dassault Mirage 2000 N du « Dauphiné » en configuration de pénétration à basse altitude lors d'un vol entraînement. Son radar de suivi de terrain Antilope V lui permet de voler à moins de 200 mètres du sol en pilotage automatique.

1989 L'avion de combat du futur



Le démonstrateur "Rafale A, ravitaillable en vol, effectue son premier vol avec des réacteurs SNECMA M 88-2, le 27 février 1990. C'est un chasseur polyvalent dont l'armée de l'air prévoit de commander 230 exemplaires. Ses réacteurs ont une poussée unitaire de 73 KN, ses commandes électriques, gérées par de puissants calculateurs, permettent un excellent contrôle dans toutes les évolutions, même en atmosphère turbulente. En mission nucléaire avec un missile ASMP-A, il possède le même rayon d'action que le Mirage IV P.

Droits : Armée de l'air